

L'ESSENTIEL DES ASPECTS FINANCIERS DES MARCHÉS



Cette formation vous permettra de maîtriser les principaux concepts et règles afférents aux aspects financiers des Marchés Publics

PUBLIC : Toute personne amenée à gérer les aspects financiers d'un Marché Public

PRÉ-REQUIS

Connaissances basiques des marchés publics

OBJECTIFS / FINALITÉS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Décrypter les clauses du CCAP
- Connaître le CCAG qui s'applique
- Le préfinancement
- Les avances, les acomptes
- Les intérêts moratoires
- Les garanties financières
- Les pénalités de retard
- La révision des prix
- Connaître les conditions et les modalités de recours en cas de contentieux

DURÉE / MODALITÉS / FORMATEURS

En présentiel : sur une journée de 7 h

(3 h 30 le matin, déjeuner, 3 h 30 l'après-midi)

En distanciel (synchrone) : sur 2 demi-journées de 3 h 30 chacune

- Cette formation est délivrée en mode mutualisé
- Elle peut être réalisée en mode INTRA
- La formation se déroule en petits groupes de 2 personnes (minimum) jusqu'à 12 personnes
- Nos formateurs sont des juristes de profession, praticiens de la Commande Publique avec au minimum 10 années d'expérience

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Explications quant à la mécanique de fixation des prix dans un marché public et la mécanique de facturation / paiement

- Projection à l'écran du support de formation
- Étude des principaux documents administratifs
- Analyse de cas concrets
- Questions / réponses

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription possible jusqu'à 7 jours avant la date de formation sur notre [site web](#), fiche d'inscription ou [mail](#)

CONTENU

DÉCRYPTAGE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS SPÉCIFIANT LES ASPECTS FINANCIERS DES MARCHÉS

- CCAP / CCAG
 - les paragraphes importants
- Formes des prix
 - fermes
 - révisables
 - actualisables

RÈGLEMENT DES MARCHÉS PUBLICS

- Possibilités de préfinancement des marchés
- Nantissement
- Avances
- Acomptes,
- Situations
- Paiement des cotraitants
- Paiement des sous-traitants
- Intérêts moratoires

GARANTIES, PÉNALITÉS, RECOURS

- Garanties
- Pénalités
- Clause d'intempérie
- Cas de groupements d'achats
- Recours

TARIFS

- Présentiel : 850 € HT / participant
- Distanciel : 750 € HT / participant



Questionnaires
d'évaluation



Validation
Des acquis



Supports de
de formation



Certification
de réalisation



Financement possible
par les OPCO

Taux de satisfaction 2025 :
100 % pour cette action
de formation
(5 stagiaires)

Pour plus de renseignements, contactez-nous par [mail](#) ou par téléphone au 01 55 74 62 50.